

Un réseau de déplacement sur mesure

Pour vous déplacer avec votre vélo, des navettes, bus et bateaux sont à votre disposition.

Pour limiter l'usage de la voiture et dans la continuité d'une mobilité douce, profitez des navettes mises en place pour rejoindre vos départs d'itinéraires en bus ou en bateaux.

>Des bus et navettes

*Lignes 80- 81- 82 du Pays de Fillières – Porte vélos disponible sur ces bus. Chaque porte vélos peut accueillir jusqu'à 6 vélos.

*Ligne S4 Semnoz

Juin et septembre le week-end – tous les jours en juillet et août

Emplacement sécurisé et dédié pour les vélos – La prise en charge se fait à la gare d'Annecy

*Lignes régulières 62- 63 Annecy/ Thônes /Le Grand- Bornand/ La Clusaz

Sous réserve de places disponibles dans les soutes

*Ligne régulière 51 – Annecy – Albertville

*L'inter station entre Le Grand-Bornand / Saint-Jean-de Sixt / La Clusaz

3 vélos accueillis par navette

* Navettes estivales des Sources du lac d'Annecy

Lac et montagnes : début juillet à fin août

Doussard < > la Sambuy – navette équipée d'une remorque de 10 vélos

Faverge-Seythenex < > Val de Chaise

Doussard Plage < > Talloires-Montmin

> Des navettes lacustres

*Le Navibus

Trajet Annecy/ Doussard ou Doussard/ Annecy (valable pour 1 aller)

De juillet à mi-septembre

30 à 40 vélos accueillis sur réservation

*Lac Annecy Express (water taxi)

Juin et septembre le week-end – tous les jours en juillet et août

Différents trajets possibles -2 vélos maximum

Renseignements préalables et réservations auprès des différents offices de tourisme.